

M. Lewis: Une question supplémentaire. Étant donné que Washington a refusé les offres d'Hanoï et que l'arrêt des bombardements au Vietnam du Nord semble plus lointain que jamais, le gouvernement ne juge-t-il pas nécessaire de prendre maintenant une initiative au Conseil de sécurité pour assurer la mise en œuvre de la première étape?

Le très hon. M. Pearson: L'hon. représentant parle du refus des offres d'Hanoï. Il serait peut-être juste d'ajouter que les offres de négociations adressées à Hanoï ont été refusées plus souvent que les autres propositions. (*Applaudissements*)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question découle de la réponse qu'a donnée le premier ministre il y a quelques instants—à laquelle je souscris, je dois dire—quant au rejet par Hanoï, des initiatives des États-Unis, qui auraient conduit les intéressés à la table de négociations. Puisque le gouvernement canadien s'est déclaré en faveur de la cessation des bombardements par les États-Unis, le premier ministre envisagerait-il de présenter une résolution à la Chambre qui appuierait l'attitude du gouvernement à cet égard pour qu'il soit absolument évident, pour ce qui est du Canada, que l'ensemble des Canadiens croient avec U Thant qu'une cessation des bombardements conduirait à des négociations et mettrait un terme au danger horrible d'une troisième guerre mondiale?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, bien entendu, j'envisagerais très volontiers, la proposition du très honorable représentant. Je ferai remarquer simplement—et c'est là ma première réaction—qu'une résolution de ce genre devrait peut-être englober, pour être efficace et juste, plus de questions que la cessation de fait des bombardements. Mais j'examinerai volontiers la question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Si le premier ministre rédigeait une résolution semblable—laquelle comme il l'a dit devrait avoir un caractère mixte—je crois que, d'une façon générale, la Chambre l'appuierait et que cela renforcerait la position du gouvernement canadien.

RUMEURS DE DIFFUSION DE PAMPHLETS
RÉVOLUTIONNAIRES EN PROVENANCE
DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je pense que c'est au solliciteur général que s'adresse cette question. J'ai

[Le très hon. M. Pearson.]

merais lui demander si son ministère a eu l'occasion d'enquêter sur les rumeurs voulant que des brochures préconisant, entre autres actes de violence, que les agents de recrutement des États-Unis soient brûlés vifs, aient émané du Canada et aient été postés à Toronto.

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, un exemplaire de la brochure a été remis au ministère de la Justice en vue d'obtenir une opinion juridique. Entre-temps, l'enquête se poursuit.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'avais demandé au solliciteur général, il y a quelque temps, si l'on faisait enquête pour déterminer si des Canadiens résidant au Canada préconisaient la violation des lois américaines ou canadiennes quant aux conseils aux insoumis. Le ministre peut-il nous dire maintenant si l'on a achevé l'enquête et si l'on a établi que des personnes ont incité à la violation des lois américaines?

L'hon. M. Pennell: Un examen sommaire des documents mentionnés par le député n'a pas révélé que des délits ont été commis. Toutefois, les fonctionnaires de la Justice poursuivent leur examen afin de se former une opinion plus réfléchie.

LES FINANCES

LES PROCHAINES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): J'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor; elle découle de ce qu'il m'a dit hier à propos du Livre bleu. Selon le ministre, l'impression des nouvelles prévisions budgétaires coûterait \$50,000, alors que les prévisions déjà publiées pourraient tout simplement être révisées. Cette somme est-elle exacte ou y aurait-il eu erreur?

L'hon. E. J. Benson (président du Conseil du Trésor): Je remercie le député de cette question. Comme je l'en ai informé hier, après la période des questions, le montant exact serait \$15,000 plutôt que \$50,000. Je m'en excuse auprès de la Chambre.

M. Hales: Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre nous dirait-il quand il entend déposer les crédits modifiés, et s'il s'agira d'un nouveau Livre bleu ou simplement d'une version révisée?